



<p><b>RETURN BIDS TO:</b> <b>RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</b></p> <p><b>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</b></p> <p>Copie électronique : <a href="mailto:soumissionsbids@ec.gc.ca">soumissionsbids@ec.gc.ca</a></p> <p><b>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</b></p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p>	<p><b>Title – Titre</b> Études génétiques des boulettes fécales de caribou dans le nord de l'Ontario</p>	
	<p><b>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR</b>  5000058608</p>	<p><b>Amendment No. - N° de modif.</b>  002</p>
	<p><b>Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ)</b> 2021-11-22</p>	
	<p><b>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ)</b>  at – à 2:00 P.M. on – le 2021-12-17</p>	<p><b>Time Zone – Fuseau horaire</b>  Heure normale de l'Est</p>
	<p><b>F.O.B – F.A.B</b> <b>Destination</b></p>	
	<p><b>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à</b> Megan Filliol <a href="mailto:megan.filliol@ec.gc.ca">megan.filliol@ec.gc.ca</a></p>	
	<p><b>Telephone No. – No de téléphone</b> 902-600-6216</p>	<p><b>Fax No. – No de Fax</b></p>
	<p><b>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ)</b> Précisée dans les présentes</p>	
	<p><b>Destination of Services / Destination des services</b> Précisée dans les présentes</p>	
	<p><b>Security / Sécurité</b> Il y a une exigence de sécurité précisée dans les présentes</p>	

La modification de la demande de soumissions a pour but de répondre aux demandes de renseignements :

Réponse(s) (R) aux question(s) (Q) :

**Q4:** Veuillez indiquer comment la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones sera considérée dans cette demande de soumissions?

**R4 :** Des critères supplémentaires d'évaluation, évalués par points, ont été inclus dans cette demande de soumissions, voir la modification 2.

**Q5 :** Est-il possible de soumettre deux soumissions pour cette demande de soumissions – l'une où nous serions un entrepreneur de la principale entreprise fournissant des services d'inventaire par avion, et une deuxième soumission où nous serions l'entreprise chef de file en utilisant une partie de notre propre personnel sur le terrain?

**R5 :** Les Instructions uniformisées (2020-05-28) 2003 - biens ou services - exigences concurrentielles sont intégrées par renvoi dans la demande de soumissions et en font partie intégrante. Voici le lien aux Instructions uniformisées : <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/25>. Vous pouvez faire votre soumission comme fournisseur unique ou comme coentreprise selon la définition de « *soumissionnaire* ».

La demande de soumissions est modifiée comme suit :

**À la page 1, La demande de soumissions prend fin :**

**Supprimer:** 2021-12-17

**Insérer:** 2021-12-31

#### **À PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, 4.4 Méthode de sélection - Méthode de sélection**

**Supprimer:**

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
  - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
  - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et
  - c. obtenir le nombre minimal de 110 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte 190 points.

**Insérer:**

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
  - d. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
  - e. satisfaire à tous les critères obligatoires; et

- f. obtenir le nombre minimal de 110 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte 215 points.

**À Pièce jointe «1 » de la partie 4 - CRITERES OBLIGATOIRES ET CRITÈRES TECHNIQUES ÉVALUÉS PAR POINTS**

**Supprimer :**

**Critères cotés**

Élément	Critère	Note maximale	Référence de proposition technique
R1.	<b>Surveillances aériennes</b>	<b>70</b>	
R1.1	<p>Expérience du soumissionnaire</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire son expérience dans la réalisation de <b>sondages aériens de caribou</b> en fournissant des projets de référence où le gestionnaire de projet était responsable de la planification, de la réalisation et du rapport des <b>sondages aériens de caribou</b>. Les projets admissibles doivent avoir été :</p> <p>a) entrepris au cours des 5 dernières années; et                      b) utilisé des aéronefs à voilure fixe ou à voilure tournante;</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>*Les projets mentionnés dans les critères obligatoires (M2) peuvent être indiqués ici</p> <p>(10 points) Plus de deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(5 points) Deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(0 point) Les projets de référence ne respectent pas les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>	<b>10</b>	
R1.2	Expérience du soumissionnaire		

	<p>Le soumissionnaire doit décrire son expérience en matière de <b>surveillance aérienne dans l'extrême nord de l'Ontario</b> requise par ECCC, en fournissant des projets de référence durant lesquels le soumissionnaire était chargé de planifier et de réaliser des surveillances aériennes dans l'extrême nord de l'Ontario.</p> <p>L'extrême nord de l'Ontario se définit comme la région située dans la province et au nord de la zone de gestion active des forêts et du réseau de routes permanentes.</p> <p>Les projets admissibles doivent avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>c) été entrepris au cours des 5 dernières années;</li> <li>d) utilisé des aéronefs à voilure fixe ou à voilure tournante;</li> </ul> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>*Les projets mentionnés dans les critères obligatoires (M2) et les critères cotés (R1.1) peuvent être indiqués ici</p> <p>(10 points) Plus de deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(5 points) Deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(0 point) Les projets de référence ne respectent pas les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>	<p><b>10</b></p>	
<p>R1.3</p>	<p>Expérience de l'équipe de sondage aérien (à l'exception du pilote)</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description des connaissances, des compétences et de l'expertise de</p>	<p><b>30</b></p>	

	<p>chaque membre de l'équipage de surveillance aérienne, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Expérience de la conduite d'un aéronef à voilure tournante ; et</li><li>b) Ses compétences et son expérience en repérage des signes de la présence d'animaux sauvages depuis les airs;</li><li>c) son expérience et ses aptitudes en matière de localisation et de repérage des signes de la présence de caribous en particulier, d'autres ongulés et de grands mammifères (c.-à-d. les orignaux et les loups), notamment les traces, les chemins empruntés et les sites de nourrissage et de repos.</li></ul> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>(30 pts) Tous les membres d'équipage ont décrit deux ou plusieurs projets de référence qui démontrent qu'ils possèdent tous les connaissances, les compétences et l'expertise décrites</p> <p>(20 pts) Deux des membres de l'équipage sont en mesure de fournir deux projets de référence ou plus qui démontrent qu'ils possèdent les connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(10 pts) Au moins un des membres d'équipage est capable de fournir deux ou plusieurs projets de référence qui démontrent qu'il possède les connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(0 pts) Les membres d'équipage ne possèdent pas de compétences qui</p>		
--	---	--	--

	respectent les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.		
R1.4	<p>Expérience de pilote de sondage aérien (à voilure fixe ou hélicoptère)</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir pour chaque pilote de sondage aérien (principal et de réserve) :</p> <p>a) le nombre de missions de sondage aérien (et le nombre de missions) depuis deux ans en tant que commandant de bord, où au moins la moitié (50 %) des heures de vol ont été effectuées dans des régions nordiques éloignées (l'expérience doit correspondre au type d'aéronef proposé, par exemple un hélicoptère ou un avion, pour effectuer des sondages aériens) ; et</p> <p>b) où les vols suivaient des transects prédéterminés</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>Pour chaque pilote (principal et de réserve) :</p> <p>(10 pts) Plus de 2 projets qui respectent les deux critères sont fournis.</p> <p>(5 pts) Au moins 2 projets qui respectent les deux critères sont décrites</p> <p>(0 pts) Les pilotes ne respectent pas chacun des critères minimaux ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>	<b>20</b>	
R.2	Collecte de pelotes fécales	<b>70</b>	
R2.1	<p>Expérience du soumissionnaire</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire l'expérience du gestionnaire de projet en matière de planification, de réalisation et comptes-rendus de</p>	<b>20</b>	

	<p><b>collecte de pelotes fécales de caribou</b> systématique, en décrivant un ou plusieurs projets de référence. Les projets admissibles doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) été entrepris au cours des 5 dernières années;</li> <li>b) nécessité l'utilisation d'hélicoptères pour acheminer et ramasser le personnel sur les sites dans le cadre d'opérations de durée relativement courte.</li> </ul> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>(20 pts) Plus d'un projet de référence est décrit.</p> <p>(10 pts) Un projet de référence est décrit.</p> <p>(0 pts) Les projets de référence ne respectent pas les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R2.2	<p>Expérience de l'équipage d'hélicoptère responsable de la collecte des pelotes fécales (à l'exception du pilote)</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire les connaissances, les compétences et de l'expertise de chaque membre de l'équipage responsable de la collecte des pelotes fécales, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) son expérience de vol à bord d'aéronefs à voilure tournante;</li> <li>b) ses compétences en observation et son expérience dans le repérage des signes de la présence d'animaux sauvages depuis les airs et au sol;</li> <li>c) son expérience et ses aptitudes en matière de localisation et de repérage des signes de la présence de caribous en particulier, d'autres ongulés et de grands mammifères (c.-à-d. les orignaux et les loups), notamment les traces, les chemins empruntés</li> </ul>	<b>30</b>	

	<p>et les sites de nourrissage et de repos;</p> <p>d) sa capacité à identifier des pelotes fécales de caribou et à les distinguer de celles d'autres ongulés</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>(30 pts) Deux membres de l'équipe ou plus ont fourni deux projets de référence qui démontrent qu'ils possèdent tous les connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(20 pts) Au moins un des membres d'équipage a décrit deux ou plusieurs projets de référence qui démontrent qu'il possède les connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(0 pts) Le membre d'équipage ne possède pas de compétences qui respectent les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R2.3	<p>Expérience de pilote d'hélicoptère</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire pour chaque pilote d'hélicoptère (principal ou de réserve) :</p> <p>a) le nombre de projets (et de missions) effectuées depuis deux ans en tant que commandant de bord, où au moins la moitié (50 %) des heures de vol ont été effectuées dans des régions éloignées et</p> <p>b) où le déploiement de l'équipage consistait à déposer ou ramasser celui-ci sur des sites non préparés</p>	<b>20</b>	

	<p>à l'aide d'un aéronef en vol stationnaire ou à basse vitesse.</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>For each pilot (primary and backup):</p> <p>(10 pts) Plus de 2 projets qui respectent les deux critères sont décrites.</p> <p>(5 pts) Au moins 2 projets qui respectent les deux critères sont décrites</p> <p>(0 pts) Les pilotes ne respectent aucun de ces critères minimaux ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R.3	Approche	<b>50</b>	
R3.1	<p>Le soumissionnaire doit décrire son plan de gestion des risques qui traite au moins des risques en matière de :</p> <p>a) calendrier;                  b) personnel;                  c) sécurité;                  d) contrôle de la qualité.</p> <p><b>Barème de cotation :</b></p> <p>(20 pts) Le plan de gestion des risques comporte une description détaillée des étapes qui seront suivies pour traiter efficacement chacun des risques potentiels. Le plan de gestion des risques est complet, réaliste et réalisable.</p> <p>(10 pts) Le plan de gestion des risques comprend une description des étapes qui seront entreprises pour traiter efficacement chacun des risques potentiels. Toutes les catégories de risques sont traitées, mais</p>	<b>20</b>	

	<p>certaines ne sont pas décrites avec suffisamment de détails. L'approche est réaliste et réalisable.</p> <p>(5 pts) Le plan de gestion des risques comprend une description des étapes qui seront entreprises pour traiter efficacement chacun des risques potentiels, mais              1) il manque une catégorie de risques OU 2) certaines étapes ne sont pas réalistes ou réalisables.</p> <p>(0 pts) Le plan de gestion des risques est incomplet (étapes manquantes), non réaliste ou non réalisable.</p>		
R3.2	<p>Le soumissionnaire doit décrire l'approche logistique proposée pour effectuer des campagnes systématiques de surveillance aérienne et de collecte de pelotes fécales en suivant le protocole fourni.</p> <p>a) Le soumissionnaire doit fournir une ou plusieurs cartes pour démontrer l'approche logistique décrite.</p> <p><b>Barème de cotation:</b></p> <p>(30 pts) L'approche méthodologique comprend une description détaillée des étapes qui seront entreprises pour que chaque produit livrable décrit dans l'énoncé des travaux puisse être livré. Des cartes sont fournies et illustrent clairement le plan de travail proposé (déplacement sur le terrain et logistique). L'approche est complète, réaliste et réalisable.</p> <p>(20 pts) L'approche comprend une description des étapes qui seront entreprises pour que</p>	<p><b>30</b></p>	

	<p>chaque produit livrable décrit dans l'énoncé des travaux puisse être livré. Des cartes sont fournies pour illustrer la description de certaines étapes clés. Toutes les étapes clés sont incluses, mais certaines étapes ne sont pas décrites avec suffisamment de détails. L'approche est réaliste et réalisable.</p> <p>(10 pts) L'approche méthodologique comprend une description des étapes qui seront entreprises pour que chaque produit livrable décrit dans l'énoncé des travaux puisse être livré, mais a) il manque une étape clé, b) certaines étapes ne sont pas réalistes ou réalisables OU c) il n'y a pas de carte.</p> <p>(0 pts) L'approche méthodologique est incomplète (étapes manquantes), non réaliste ou non réalisable.</p>		
	<b>Nombre maximum de points possible</b>	<b>190</b>	
	<b>Nombre minimal de points requis</b>	<b>110</b>	
	<b>TOTAL</b>		

**Insérer:**

**Critères cotés**

Élément	Critère	Note maximale	Référence de proposition technique
<b>R1.</b>	<b>Surveillances aériennes</b>	<b>70</b>	
R1.1	<p>Expérience du soumissionnaire</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire son expérience dans la réalisation de <b>sondages aériens de caribou</b> en fournissant des projets de référence où le gestionnaire de projet était</p>	<b>10</b>	

	<p>responsable de la planification, de la réalisation et du rapport des <b>sondages aériens de caribou</b>. Les projets admissibles doivent avoir été :</p> <p>a) entrepris au cours des 5 dernières années; et                  b) utilisé des aéronefs à voilure fixe ou à voilure tournante;</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>*Les projets mentionnés dans les critères obligatoires (M2) peuvent être indiqués ici</p> <p>(10 points) Plus de deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(5 points) Deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(0 point) Les projets de référence ne respectent pas les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R1.2	<p>Expérience du soumissionnaire</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire son expérience en matière de <b>surveillance aérienne dans l'extrême nord de l'Ontario</b> requise par ECCC, en fournissant des projets de référence durant lesquels le soumissionnaire était chargé de planifier et de réaliser des surveillances aériennes dans l'extrême nord de l'Ontario.</p> <p>L'extrême nord de l'Ontario se définit comme la région située dans la province et au nord de la zone de gestion active des forêts et du réseau de routes permanentes.</p> <p>Les projets admissibles doivent avoir :</p> <p>a) été entrepris au cours des 5 dernières années;</p>	<b>10</b>	

	<p>b) utilisé des aéronefs à voilure fixe ou à voilure tournante;</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>*Les projets mentionnés dans les critères obligatoires (M2) et les critères cotés (R1.1) peuvent être indiqués ici</p> <p>(10 points) Plus de deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(5 points) Deux projets de référence sont fournis.</p> <p>(0 point) Les projets de référence ne respectent pas les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R1.3	<p>Expérience de l'équipe de sondage aérien (à l'exception du pilote)</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description des connaissances, des compétences et de l'expertise de chaque membre de l'équipage de surveillance aérienne, en particulier :</p> <p>a) Expérience de la conduite d'un aéronef à voilure tournante ; et</p> <p>b) Ses compétences et son expérience en repérage des signes de la présence d'animaux sauvages depuis les airs;</p> <p>c) son expérience et ses aptitudes en matière de localisation et de repérage des signes de la présence de caribous en particulier, d'autres ongulés et de grands mammifères (c.-à-d. les orignaux et les loups), notamment les traces, les chemins empruntés et les sites de nourrissage et de repos.</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>(30 pts) Tous les membres d'équipage ont décrit deux ou plusieurs projets de</p>	<p><b>30</b></p>	

	<p>référence qui démontrent qu'ils possèdent tous les connaissances, les compétences et l'expertise décrites</p> <p>(20 pts) Deux des membres de l'équipage sont en mesure de fournir deux projets de référence ou plus qui démontrent qu'ils possèdent les connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(10 pts) Au moins un des membres d'équipage est capable de fournir deux ou plusieurs projets de référence qui démontrent qu'il possède les connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(0 pts) Les membres d'équipage ne possèdent pas de compétences qui respectent les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R1.4	<p>Expérience de pilote de sondage aérien (à voilure fixe ou hélicoptère)</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir pour chaque pilote de sondage aérien (principal et de réserve) :</p> <p>a) le nombre de missions de sondage aérien (et le nombre de missions) depuis deux ans en tant que commandant de bord, où au moins la moitié (50 %) des heures de vol ont été effectuées dans des régions nordiques éloignées (l'expérience doit correspondre au type d'aéronef proposé, par exemple un hélicoptère ou un avion, pour effectuer des sondages aériens) ; et</p>	<b>20</b>	

	<p>b) où les vols suivaient des transects prédéterminés</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>Pour chaque pilote (principal et de réserve) :</p> <p>(10 pts) Plus de 2 projets qui respectent les deux critères sont fournis.</p> <p>(5 pts) Au moins 2 projets qui respectent les deux critères sont décrites</p> <p>(0 pts) Les pilotes ne respectent pas chacun des critères minimaux ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R.2	Collecte de pelotes fécales	<b>70</b>	
R2.1	<p>Expérience du soumissionnaire</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire l'expérience du gestionnaire de projet en matière de planification, de réalisation et comptes-rendus de <b>collecte de pelotes fécales de caribou</b> systématique, en décrivant un ou plusieurs projets de référence. Les projets admissibles doit avoir :</p> <p>a) été entrepris au cours des 5 dernières années;</p> <p>b) nécessité l'utilisation d'hélicoptères pour acheminer et ramasser le personnel sur les sites dans le cadre d'opérations de durée relativement courte.</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>(20 pts) Plus d'un projet de référence est décrit.</p> <p>(10 pts) Un projet de référence est décrit.</p> <p>(0 pts) Les projets de référence ne respectent pas les critères ou les renseignements demandés ne sont pas</p>	<b>20</b>	

	fournis par le soumissionnaire.		
R2.2	<p>Expérience de l'équipage d'hélicoptère responsable de la collecte des pelotes fécales (à l'exception du pilote)</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire les connaissances, les compétences et de l'expertise de chaque membre de l'équipage responsable de la collecte des pelotes fécales, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) son expérience de vol à bord d'aéronefs à voilure tournante;</li> <li>b) ses compétences en observation et son expérience dans le repérage des signes de la présence d'animaux sauvages depuis les airs et au sol;</li> <li>c) son expérience et ses aptitudes en matière de localisation et de repérage des signes de la présence de caribous en particulier, d'autres ongulés et de grands mammifères (c.-à-d. les orignaux et les loups), notamment les traces, les chemins empruntés et les sites de nourrissage et de repos;</li> <li>d) sa capacité à identifier des pelotes fécales de caribou et à les distinguer de celles d'autres ongulés</li> </ul> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>(30 pts) Deux membres de l'équipe ou plus ont fourni deux projets de référence qui démontrent qu'ils possèdent tous les connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(20 pts) Au moins un des membres d'équipage a décrit deux ou plusieurs projets de référence qui démontrent qu'il possède les</p>	<b>30</b>	

	<p>connaissances, les compétences et l'expertise décrites.</p> <p>(0 pts) Le membre d'équipage ne possède pas de compétences qui respectent les critères ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>		
R2.3	<p>Expérience de pilote d'hélicoptère</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire pour chaque pilote d'hélicoptère (principal ou de réserve) :</p> <p>a) le nombre de projets (et de missions) effectuées depuis deux ans en tant que commandant de bord, où au moins la moitié (50 %) des heures de vol ont été effectuées dans des régions éloignées et</p> <p>b) où le déploiement de l'équipage consistait à déposer ou ramasser celui-ci sur des sites non préparés à l'aide d'un aéronef en vol stationnaire ou à basse vitesse.</p> <p><b>Barème de cotation</b></p> <p>For each pilot (primary and backup):</p> <p>(10 pts) Plus de 2 projets qui respectent les deux critères sont décrites.</p> <p>(5 pts) Au moins 2 projets qui respectent les deux critères sont décrites</p> <p>(0 pts) Les pilotes ne respectent aucun de ces critères minimaux ou les renseignements demandés ne sont pas fournis par le soumissionnaire.</p>	<b>20</b>	
R.3	Approche	<b>50</b>	

R3.1	<p>Le soumissionnaire doit décrire son plan de gestion des risques qui traite au moins des risques en matière de :</p> <p>a) calendrier;                  b) personnel;                  c) sécurité;                  d) contrôle de la qualité.</p> <p><b>Barème de cotation :</b></p> <p>(20 pts) Le plan de gestion des risques comporte une description détaillée des étapes qui seront suivies pour traiter efficacement chacun des risques potentiels. Le plan de gestion des risques est complet, réaliste et réalisable.</p> <p>(10 pts) Le plan de gestion des risques comprend une description des étapes qui seront entreprises pour traiter efficacement chacun des risques potentiels. Toutes les catégories de risques sont traitées, mais certaines ne sont pas décrites avec suffisamment de détails. L'approche est réaliste et réalisable.</p> <p>(5 pts) Le plan de gestion des risques comprend une description des étapes qui seront entreprises pour traiter efficacement chacun des risques potentiels, mais                  1) il manque une catégorie de risques OU 2) certaines étapes ne sont pas réalistes ou réalisables.</p> <p>(0 pts) Le plan de gestion des risques est incomplet (étapes manquantes), non réaliste ou non réalisable.</p>	<b>20</b>	
R3.2	Le soumissionnaire doit décrire l'approche logistique proposée pour	<b>30</b>	

	<p>effectuer des campagnes systématiques de surveillance aérienne et de collecte de pelotes fécales en suivant le protocole fourni.</p> <p>a) Le soumissionnaire doit fournir une ou plusieurs cartes pour démontrer l'approche logistique décrite.</p> <p><b>Barème de cotation:</b></p> <p>(30 pts) L'approche méthodologique comprend une description détaillée des étapes qui seront entreprises pour que chaque produit livrable décrit dans l'énoncé des travaux puisse être livré. Des cartes sont fournies et illustrent clairement le plan de travail proposé (déplacement sur le terrain et logistique). L'approche est complète, réaliste et réalisable.</p> <p>(20 pts) L'approche comprend une description des étapes qui seront entreprises pour que chaque produit livrable décrit dans l'énoncé des travaux puisse être livré. Des cartes sont fournies pour illustrer la description de certaines étapes clés. Toutes les étapes clés sont incluses, mais certaines étapes ne sont pas décrites avec suffisamment de détails. L'approche est réaliste et réalisable.</p> <p>(10 pts) L'approche méthodologique comprend une description des étapes qui seront entreprises pour que chaque produit livrable décrit dans l'énoncé des travaux puisse être livré, mais a) il manque une étape clé, b) certaines étapes ne sont pas</p>		
--	--	--	--

	<p>réalistes ou réalisables OU                  c) il n'y a pas de carte.</p> <p>(0 pts) L'approche méthodologique est incomplète (étapes manquantes), non réaliste ou non réalisable.</p>		
R4	Critères concernant les avantages offerts aux Autochtones	<b>25</b>	
R4.1	<p><b>Le soumissionnaire doit démontrer dans sa soumission son engagement envers les avantages socioéconomiques liés aux collectivités et aux personnes autochtones. Dans le cadre de la présente demande de soumissions, un Autochtone est défini comme suit : un membre des Premières Nations, un Métis ou un Inuit.</b></p> <p><b>Critères concernant les avantages offerts aux Autochtones – employés autochtones</b></p> <p>Le soumissionnaire doit indiquer dans sa soumission le nombre d'employés qui s'identifient comme étant Autochtones au sein de son organisation. On s'attend à ce que le nombre d'employés autochtones au sein de l'organisation du soumissionnaire, tel qu'il a été indiqué dans la soumission, soit maintenu pendant toute la durée du contrat.</p> <p>Le soumissionnaire prévoit dans son plan l'emploi à plein temps ou à temps partiel de personnel autochtone au sein de son organisation.</p> <p>Les points seront attribués de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• cinq (5) points par employé s'identifiant comme étant Autochtones, jusqu'à concurrence de quinze (15) points.</li> </ul>	<b>15</b>	

R4.2	<p><b>Critères concernant les avantages offerts aux Autochtones – formation des Autochtones</b></p> <p>Le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission un plan relatif au transfert de connaissances ou à la formation des Autochtones par l'entrepreneur.</p> <p>a. Le plan du soumissionnaire comprend une description de la manière dont le transfert de connaissances ou la formation des Autochtones ou des groupes communautaires autochtones sera effectué, y compris les échéances. Les points seront attribués si le transfert de connaissances ou la formation est dirigé par l'entrepreneur. La formation offerte par Environnement et Changement climatique Canada ne sera pas prise en considération.</p>	5	
R4.3	<p><b>Critères concernant les avantages offerts aux Autochtones – Programmes sociaux</b></p> <p>Le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission des détails concernant le soutien aux programmes sociaux des collectivités autochtones locales.</p> <p>a. Le plan du soumissionnaire comprend une description de la manière dont son organisation soutiendra les programmes sociaux des collectivités autochtones locales, par exemple, mais sans s'y limiter, des contributions à des programmes parascolaires visant à encourager les personnes à choisir des domaines scientifiques, des contributions à des programmes de gestion durable des ressources ou de protection de l'environnement, ou des installations et des programmes de loisirs communautaires. Les contributions</p>	5	

	peuvent inclure des présentations, des ateliers ou d'autres activités d'intérêt. Les points seront attribués si la description comprend les détails et un calendrier des contributions.		
	<b>Nombre maximum de points possible</b>	<b>215</b>	
	<b>Nombre minimal de points requis</b>	<b>110</b>	
	TOTAL		

Toutes autres modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.